

LYCEE JEAN HINGLO LE PORT



Section Sportive Scolaire Football

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECONDE GENERALE

SECONDE PROFESSIONNELLE

a) **Présentation :**

Structure permettant à de jeunes élèves de concilier football et études dans un établissement scolaire du second cycle. Elle permet de concilier les études et la pratique du sport du haut niveau grâce un emploi du temps adapté.

Le Lycée Jean Hinglo propose aux jeunes réunionnais à la rentrée scolaire 2019-2020, la possibilité d'intégrer la Section Sportive Football après des tests et entretien de recrutement.

Le Lycée Jean Hinglo est en collaboration étroite avec la Ligue Réunionnaise de Football, la Municipalité et l'office municipale des sports de la ville du Port. (convention de partenariat).

La section sportive du Lycée Jean Hinglo a pour objectif de renforcer la pratique sportive des élèves issus des clubs portois, du bassin scolaire ouest et de l'académie de la Réunion.

La section sportive scolaire est encadrée par un Professeur d'éducation physique et sportive du lycée Jean Hinglo (diplômé d'Etat). Un entraîneur adjoint, diplômé d'état 1^{er} degré, est mis à la disposition de la section par l'office municipal des sports de la ville du Port en accord avec la ligue réunionnaise de football pour participer également à l'encadrement des séances de football. Le Professeur d'EPS assure une partie des entraînements et effectue le suivi de la scolarité. Il adapte les dispositifs d'aide et de soutien pour chaque élève.

La Section Sportive Football du Lycée Jean Hinglo s'inscrit dans le projet d'établissement, dans le projet pédagogique d'EPS afin de contribuer à la réussite scolaire et sportive de l'élève.

b) Objectifs de la section sportive :

Les objectifs de formation sont:

① **Au niveau social :**

Apprendre à s'organiser, à se gérer, à faire des choix en fonction d'objectifs précis, aider les élèves footballeurs à respecter les règles et autres formes de relations avec les institutions.

② **Participer à leur éducation citoyenne :**

Scolaire : réussir le projet scolaire de l'élève quelque soit la filière choisie.

Sportif : renforcer et consolider les bases en améliorant les qualités techniques, tactiques, physiques et psychologiques des élèves de la section sportive.

C) Perspectives et orientations :

La Section Sportive Football du Lycée Jean Hinglo s'inscrit dans la continuité scolaire des sections sportives football des collèges environnants, du pôle Espoir et peut se prolonger dans le cadre d'un centre de formation d'un club professionnel pour le ou les meilleurs footballeurs sélectionnés.

L'élève doit obligatoirement être licencié à la Ligue Réunionnaise de Football.

La filière scolaire proposée est une Seconde d'enseignement général et technologique (20 places) ou une seconde professionnelle (8 places).

L'élève pourra suivre la section sportive de la seconde générale, (ou Professionnelle) au Baccalauréat général ou technologique (ou professionnel)

D) Recrutement :

La Section Sportive Football pour la rentrée scolaire 2019-2020 s'adresse à des élèves dont l'orientation en classe de seconde ou seconde professionnelle est validée par leur conseil de classe. Puis dans la continuité, les années suivantes, aux élèves de 1^{ère} et de terminales des filières générales, technologiques ou professionnelles.

Le recrutement se fait sur :

- Tests sportifs (tests physiques, techniques, jeux réduits et football à 11).
- Entretien de motivation et résultats scolaires.

La commission d'admission (présidée par le chef d'établissement, ou son représentant) sera seule juge pour décider de l'admission au regard des résultats **scolaires** et **sportifs**.

L'admission en section sportive football au lycée Jean Hinglo ne peut être réalisée que si le candidat est admis aux tests sportifs et si le niveau sportif et l'aptitude à poursuivre ses études sont jugés satisfaisants par la commission d'admission et le chef d'établissement.

Date des tests et entretiens pour la rentrée scolaire 2019-2020 :

Jeudi 02 mai 2019 et vendredi 03 mai 2019



E) Fonctionnement :

La scolarité en section sportive Football s'effectue sur un cycle de 3 ans : classes de seconde, de première, et de terminale.

La section sportive football dispose de 15 à 20 places pour la classe de seconde et 5 à 8 élèves en section professionnelle ce qui constitue un groupe d'entraînement auquel s'ajouteront les élèves de la section en classe de 1ère et de terminale pour former éventuellement un 2^{ème} groupe d'entraînement suivant le nombre.

Les résultats scolaires et attitude face au travail, l'orientation, le comportement de l'élève, les résultats sportifs et la filière scolaire choisie détermineront la poursuite de l'élève dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

L'élève s'engage pour l'année scolaire 2019-2020 sauf problème de santé ou raison majeure, aucune démission ne sera acceptée en cours d'année scolaire.

F) Hébergement :

Les entraînements étant planifiés le soir de 16h30 à 18h00, le régime de l'internat est fortement conseillé. La demi-pension est recommandée pour avoir l'assurance d'une nourriture équilibrée et suffisante pour chaque élève.

G) L'entraînement :

3 séances de 1 heure 30 minutes d'entraînement par semaine, **dont une séance** d'une heure de musculation sur le temps scolaire et une sur le temps d'internat (pour les internes). Elles seront dirigées par l'enseignant d'EPS ou son adjoint sportif.

Pour permettre la poursuite de la section sportive de la seconde (ou seconde professionnelle) à la terminale, les séances d'entraînement sont organisées de 16h30 à 18h (lundi, mardi et jeudi) en alternance avec les entraînements en club (mercredi et vendredi).

Les deux heures d'EPS seront réglementairement effectuées et adaptées aux sportifs de haut niveau. L'activité foot pourra se poursuivre le mercredi après-midi dans le cadre de l'UNSS (entraînements ou matchs).

Par convention, la Fédération Française de Football et l'Education Nationale imposent aux élèves des sections sportives **l'inscription OBLIGATOIRE** à l'Association Sportive du Lycée (UNSS). Coût de la licence : 15€/an

H) Les installations sportives :

Les vestiaires et terrains d'entraînement utilisés sont ceux du site sportif municipal situé à quelques mètres seulement du Lycée Jean Hinglo, (ou quelques fois sur le terrain synthétique de Manès à dix minutes à pied, lors de l'été austral à cause de la fermeture des terrains en herbe).



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
97829 LE PORT CEDEX
Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

Inscription aux tests et entretiens d'admissions à la section sportive football :

La Fiche de candidature ci-jointe (doc 1 ou doc 2) à remplir et à retourner signée par le responsable légal de l'élève avant le **Mardi 30 avril 2019 au plus tard.**

Cette fiche devra être accompagnée de :

- La photocopie de la licence en cours.
- Les 2 bulletins trimestriels (1^{er} et 2^{ème} trimestre) de l'année scolaire en cours.
- Pour les collèges avec bulletins semestriels, il faut le bulletin du 1^{er} semestre
- L'avis du professeur d'EPS de la classe (doc 3) pour le passage en classe de seconde générale ou seconde professionnelle.
- L'avis du Chef d'établissement de la classe (doc 4) pour le passage en classe de seconde générale ou seconde professionnelle.

Le dossier doit être complet pour se présenter aux épreuves sportives le Jeudi 02 mai et à l'entretien de motivation le Vendredi 03 mai 2019

(Un candidat ne sera pas accepté le jour des tests sportifs si le dossier d'inscription au concours n'est pas complet)

Rappel :

Tests sportifs : le 02 mai 2019 de 8h45 à 12h30 complexe sportif municipal (COUTURE), LE PORT; Terrain en herbe

Entretien de motivation : le 03 matin au matin salle de réunion de l'administration

Date limite retour des dossiers :
Mardi 30 avril 2019 à 17h



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
 97829 LE PORT CEDEX
 Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
 Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

Rentrée scolaire 2019-2020

DOC 1

Attention cette fiche de candidature est à compléter pour la participation avec tests et entretien d'entrée à la section sportive football (ce n'est pas **une fiche d'inscription officielle au lycée Jean Hinglo**).

Fiche de candidature :

La SECTION SPORTIVE FOOTBALL  CLASSE DE SECONDE GENERALE

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :
 CODE

POSTAL : VILLE :

ADRESSE MAIL :@.....

N° DE TELEPHONE FIXE : GSM (Parents) :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL :

CLASSE : Section Sportive Football Collège : OUI NON

Pôle Espoir : OUI NON

FILIERE SCOLAIRE ENVISAGEE AU LYCEE GENERAL :

Classe de Seconde Générale et technologique OUI - NON

FOOTBALL: CLUB ACTUEL:.....

Adresse :.....

POSTE OCCUPE SUR LE TERRAIN : Gardien de But- Défenseur- Milieu de terrain-
 Attaquant(1)

INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 : OUI NON

(1) Rayez les mentions inutiles

Je soussigné(e).....représentant(e) légal de l'élèveautorise sa candidature aux tests et entretien d'entrée dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

Date et Signature



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
 97829 LE PORT CEDEX
 Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
 Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>



Rentrée scolaire 2019-2020

DOC 2

Attention cette fiche de candidature est à compléter pour la participation avec tests et entretien d'entrée à la section sportive football (ce n'est pas **une fiche d'inscription officielle au lycée Jean Hinglo**).

Fiche de candidature :

La SECTION SPORTIVE FOOTBALL  CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....CODE

POSTAL : VILLE :

ADRESSE MAIL :@.....

N° DE TELEPHONE FIXE :GSM (Parents) :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL :

CLASSE : Section Sportive Football Collège : OUI NON

Pôle Espoir : OUI NON

FILIERE SCOLAIRE ENVISAGEE AU LYCEE PROFESSIONNEL :

Seconde professionnelle (spécialité)

FOOTBALL: **CLUB ACTUEL:**.....

Adresse :.....

POSTE OCCUPE SUR LE TERRAIN : Gardien de But- Défenseur-Milieu de terrain-Attaquant(1)

INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019 : OUI NON

(2) Rayez les mentions inutiles

Je soussigné(e).....représentant(e) légal de l'élève
autorise sa candidature aux tests et
 entretien d'entrée dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

Date et Signature :



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
97829 LE PORT CEDEX
Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

Attestation du Professeur d'EPS:

Avis du professeur d'EPS sur l'intégration à la section sportive et aptitude à concilier études et sport de haut niveau :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du Professeur d'EPS :



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
97829 LE PORT CEDEX
Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>



Attestation du chef d'établissement

Je soussigné(e), Mme ou M. le Principal(e) du Collège

Atteste que l'élève :

Nom.....Prénom.....Classe.....

- a la capacité de travail et les résultats suffisants pour intégrer la section sportive Foot du lycée Jean Hinglo.
- n'a pas la capacité de travail et les résultats suffisants pour intégrer la section sportive Foot du lycée Jean Hinglo.

Orientation prévue pour 2019-2020 : 2nde Générale (1)

2nde Professionnelle

Date :

Signature du Principal(e)

Et cachet d'établissement

(1) Cocher la case correspondante